

MONSIEUR LE MAIRE

D-2013/67

Contrat de co-développement 2012/2014 entre la CUB et la Ville. Avenant n°1. Approbation. Autorisation.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez approuvé par délibération D-2012/66 du 5 mars 2012 le contrat de co-développement entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la Ville pour la période 2012-2014, décliné en 150 actions.

L'évolution des projets et des actions nous conduit à demander des ajustements au contrat. Conformément à l'article 8.3 du contrat, ces adaptations sont proposées dans le cadre d'une substitution, dans le but de respecter l'équilibre du contrat.

Les adaptations suivantes vous sont proposées dans le cadre du projet d'avenant n°1 annexé à ce rapport :

- L'intégration du soutien financier de la CUB à 3 nouvelles manifestations (festival international du film indépendant, les Grandes traversées, et le festival Nomades) sur la durée du contrat (2012-2014) à l'action n°93 et la création d'une nouvelle action relative au soutien de la CUB à la mise en place de la maison du projet urbain des Bassins à flot. Substitution proposée : report au prochain contrat des travaux du Quai du vin.
- L'intégration à l'action n°40 d'une mission architecte conseil lancée par la Ville sur le secteur Brazza avec contribution financière de la CUB, dans la continuité de l'étude pré-opérationnelle. Substitution proposée : avec l'action n°96 (bornes de recharge pour véhicules électriques) dont la mise en œuvre (et la charge financière) est désormais portée par la Ville et non plus par la CUB.
- La réalisation d'un plan de mise en accessibilité sur un à deux quartiers, en substitution de l'étude préliminaire de voirie pour le cours St-Louis (action n°143), abandonnée.
- La réalisation des études préliminaire et de programmation pour les rues de Pessac et Costedoat, en substitution de l'étude préliminaire de voirie pour le cours de la Martinique (action n°145), abandonnée.
- La modification de l'action n°147 afin d'intégrer une étude d'opportunité et de faisabilité d'un parking souterrain Place Nansouty, en substitution de l'étude préliminaire de réaménagement de la place, repoussée au prochain contrat.

Ces différentes propositions de substitutions ont reçu une avis favorable du Comité stratégique "conduite du changement" de la CUB et vous sont proposées pour approbation.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver cet avenant n°1 au contrat de co-développement.
- m'autoriser à le signer.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, vous connaissez la procédure des contrats de co-développement. Ces contrats sont susceptibles de modifications par avenants et donc nous vous proposons aujourd'hui un avenant de portée relativement limitée.

J'énumère rapidement les modifications :

D'abord nous intégrons le soutien financier de la Communauté Urbaine à trois nouvelles manifestations : le Festival International du Film Indépendant, les Grandes Traversées et le Festival Nomades sur la durée du contrat triennal 2012/2014.

En compensation nous reportons au prochain contrat les travaux du Quai du Vin qui ne pourront être effectués qu'une fois que BMA aura avancé son opération sur le terrain dit de la Fourrière. Il était donc prématuré de prévoir ces crédits entre 2012 et 2015.

Deuxième modification, l'intégration dans le contrat d'une mission d'architecte conseil sur le secteur Brazza avec contribution financière de la CUB. Il y a déjà eu une étude pré-opérationnelle sur ce secteur dont l'aménagement doit commencer dans les prochaines années. Donc là nous finançons la mission d'architecte conseil.

En compensation nous annulons la prise en charge par la Communauté Urbaine des bornes de recharge pour véhicules électriques à titre expérimental. La Communauté a décidé, elle, de se consacrer au développement de ce système lorsqu'il sera en phase opérationnelle. Donc c'est la Ville qui reprend à sa charge dans le cadre du programme des investissements d'avenir la phase expérimentale.

Troisième modification : réalisation d'un plan de mise en accessibilité de deux quartiers en substitution de l'étude préliminaire de voirie sur le cours Saint-Louis. Cette étude est prématurée car il nous faut y voir clair sur le schéma de développement de ce secteur au regard de l'aménagement des Bassins à Flot et de la mise en service du pont Jacques Chaban-Delmas.

Quatrième modification : des études préliminaires et de programmation pour les rues de Pessac et de Costedoat en substitution d'une étude préliminaire sur le cours de la Martinique. En effet, avec des crédits disponibles nous allons refaire l'ensemble des tapis du cours de la Martinique. L'étude de voirie prévue initialement n'a donc plus d'objet.

Dernière modification : nous avons prévu une étude préliminaire de réaménagement de la place Nansouty, mais à la demande des élus du quartier nous allons commencer par une étude d'opportunité et de faisabilité d'un parking souterrain place Nansouty. C'est naturellement à la lumière de cette étude que nous verrons s'il y a lieu de relancer l'aménagement de la place par elle-même.

Voilà ces quelques modifications qui donc ne remettent pas en cause pour l'essentiel l'architecture de ce contrat de co-développement.

Qui souhaite s'exprimer là-dessus ?

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, c'est vrai que les ajustements qui sont en vue ne remettent pas en cause le contrat dans son ensemble, mais sur trois points au moins ils méritent des remarques et notre perplexité.

D'abord dans le domaine de la culture, vous profitez, en quelque sorte, du report d'Evento pour faire inscrire trois manifestations culturelles importantes dans les grands événements métropolitains. C'est bien. Ces manifestations le méritent. On peut remercier la Communauté Urbaine et Vincent FELTESSE pour ce soutien...

M. LE MAIRE. -

Juste un point. La Communauté Urbaine ne s'identifie pas à M. Vincent FELTESSE.

M. RESPAUD. -

On dit bien « La Mairie de Bordeaux et M. JUPPE ».

M. LE MAIRE. -

La Communauté Urbaine c'est un établissement public avec un exécutif dont je suis premier vice-président. Vous pourriez aussi remercier le premier vice-président par souci d'équilibre.

Si vous voulez qu'on commence la campagne électorale on va commencer tout de suite. Moi je veux bien. Je suis disponible. Mais un peu de retenue s'il vous plaît.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, vous êtes en campagne électorale. Ce n'est pas le cas de tout le monde...

M. LE MAIRE. -

Lui aussi, et vous aussi ! Alors tombons les masques. Ça suffit l'hypocrisie.

M. RESPAUD. -

Dites-lui à lui. Ce n'est pas à moi qu'il faut venir dire ça, Monsieur le Maire.

En tout cas on remercie la Communauté Urbaine dans son ensemble, notamment le président, on ne peut pas faire autrement, et le vice-présidence, on ne peut pas faire autrement si je comprends bien.

Ce qui est sûr c'est que par cet intermédiaire ce n'est pas un financement pérenne qui peut asseoir dans la métropole la réalisation de ces manifestations qui portent en fait sur des événements métropolitains.

Il faudrait, je crois Monsieur le Maire, passer à la vitesse supérieure. Il faudrait aller vers une nouvelle gouvernance en matière de culture, et qu'on ne soit pas toujours en train de demander aux collectivités à la Communauté urbaine un apport financier supplémentaire pour donner plus d'étoffe aux manifestations existantes. Il faudrait je crois aller vers une véritable co-construction de la politique culturelle. On en est loin et vous le voulez ainsi.

L'audit que vous aviez demandé sur Evento mettait bien l'accent sur ce point. La Ville de Bordeaux est la seule ville centre française d'envergure à ne pas présider une agglomération. On peut penser qu'en mars 2014 les Bordelais choisiront une autre voie. Mais jusque-là il n'y a véritablement une autre politique possible qu'en coopération avec la CUB, même si dans votre interview dans Sud-Ouest ce matin vous prétendez le contraire.

Nous avons dit au dernier Conseil, et nous le redirons tout à l'heure, que ce défaut de coopération entre la Ville de Bordeaux et la Communauté Urbaine porte préjudice aux Bordelais et à tous les habitants de la CUB. M. DUCASSOU va d'ailleurs présenter la délibération 89 sur la coopération en matière d'accès à la lecture publique avec les universités qui se fait directement en concurrence avec la Communauté Urbaine qui met également en place un portail unique d'accès aux richesses de nos bibliothèques, bibliothèques universitaires et bibliothèques de la Communauté Urbaine.

Un telle politique de votre part, je le répète, est préjudiciable à tous, en particulier aux Bordelais.

La politique culturelle à Bordeaux, une grande politique culturelle comme vous la souhaitez, ne peut se faire sans une construction du projet avec la CUB et les autres collectivités, ce qui veut dire une autre co-gouvernance.

Notre isolement ne peut que porter préjudice à nos artistes, à nos créateurs dans cette période où l'argent public se fait rare.

Donc merci, M. FELTESSE, président, merci M. JUPPE premier vice-président en attendant d'aller plus loin.

Ma seconde remarque porte sur la modification de l'action n° 147. Ce n'est pas grand-chose mais c'est significatif de votre état d'esprit aujourd'hui.

On modifie une étude sur le réaménagement de la place Nansouty qui comme chacun le sait est un carrefour important, une véritable plaque giratoire permettant difficilement aux piétons d'accéder à la place et donc un aménagement très justifié de cette place, on modifie donc une étude sur cette place par une étude sur la faisabilité d'un parking souterrain.

Cette étude a déjà été réalisée - je ne sais pas si vos conseillers de quartiers le savent - il y a une quinzaine d'années. Il avait été conclu à l'époque à la non faisabilité pour trois raisons :

Le sous-sol est porteur du central téléphonique pour tout le secteur. Il faudrait trouver un autre lieu pour réaliser les connexions.

Le sous-sol correspond aussi à un transformateur électrique qui alimente l'ensemble du village Nansouty. Cela entraînerait aussi des coûts très importants à prévoir.

Enfin les nouvelles entrées et sorties sont possibles mais en posant de gros problèmes pour le fonctionnement du reste de la place.

Vous connaissez certainement comme moi, Monsieur le Maire, les résultats de cette première étude et en conséquence le coût exorbitant qu'entraînerait ce parking.

Donc l'étude que vous avez diligentée est une étude à portée uniquement électorale. C'est l'espoir à coût zéro. Mais par contre il y a, et là vous avez raison, à Nansouty un véritable problème de stationnement que vous ne voulez pas voir.

Une politique efficace passe par la sauvegarde et la préemption d'unités foncières qui peuvent servir de parkings - au lieu de laisser libre cours à la spéculation immobilière comme on l'a fait encore dernièrement avec l'ancien garage des Aigles rue de Bègles - et par la recherche de lieux pour pouvoir également créer des parkings souterrains. Il en existe encore un certain nombre dans le secteur.

Mais très souvent l'investissement de la ville pour le stationnement résidents se porte en centre ville - rue Thiac. Il est d'ailleurs curieux de voir comment la carte des parkings de stationnement payant à Bordeaux recoupe à quelques unités près la carte politique de Bordeaux. Quelqu'un me le faisait remarquer l'autre jour. Je crois que ce n'est pas le fruit du hasard.

En ce qui concerne cette étude moi je souhaiterais, je pense que vous serez d'accord avec moi Monsieur le Maire, qu'elle porte non pas sur la place Nansouty mais sur les emplacements possibles pour créer un parking souterrain, un parking silo ou la mutation d'une emprise foncière quelconque. L'étude pourrait rassembler tout ça pour améliorer véritablement les problèmes de stationnement sur le secteur.

Enfin troisième remarque c'est sur la place du vélo à Bordeaux. Dans l'enveloppe communautaire et dans les contrats de co-développement qui ont été signés par beaucoup de communes il y a en général la construction de pistes cyclables. A chaque fois la Mairie de Bordeaux préfère sur la voirie jeter son dévolu sur l'achat d'horodateurs. Je crois que c'est un mauvais signe à donner.

C'est vrai que le vélo progresse à Bordeaux. Vous l'avez dit encore dernièrement dans une des communications que vous avez faite. Mais si le vélo progresse à Bordeaux c'est avant tout aux Bordelais qu'on le doit parce que la circulation est chargée, parce qu'il y a un manque de places de stationnement sécurisées, parce qu'il y a 2000 plaintes pour vol déposées chaque année, donc mieux vaut être déterminé pour pédaler dans Bordeaux.

Il est vrai que vous avez fait un immense show médiatique lors de l'arrivée à Bordeaux du Pibal. Il ne fonctionne pas encore, mais ça ne va pas tarder. Je voudrais juste en dire quelques mots parce que le choix d'un vélo peut conduire un certain nombre de personnes à changer son mode de déplacement vers le vélo.

J'ai cherché une image témoin. La voilà, Monsieur le Maire. Est-ce que vous la reconnaissez ? Ce n'est pas en jaune parce que je n'ai pas de photocopieuse couleur. Ce vélo, chers amis, qui est déjà commercialisé depuis longtemps même s'il n'est pas en jaune, est un vélo qui fait aussi patinette, qui est donc sur le marché à un prix qui j'espère sera plus compétitif à Bordeaux, nous ne pouvons que nous en réjouir, ce vélo est un vélo allemand. J'ai vu qu'on allait construire français. Je crois que par rapport à ça on ne peut que s'en féliciter.

Chacun sait que Philippe Stark est un designer visionnaire. C'est aussi un designer avisé. Il le prouve avec ce vélo.

Ce que je veux dire, Monsieur le Maire, c'est qu'il ne faut quand même pas exagérer. Vous avez été outrancier dans la publicité que vous avez faite par rapport à ce vélo, parce que Bordeaux est peut-être une métropole cyclable européenne, mais la part modale du vélo est encore faible. Vous dites 10% dans la conférence de presse. Elle est de 6,4%. Ça fait 10% effectivement dans l'hypercentre, mais Bordeaux ne se réduit pas à l'hypercentre. Si Bordeaux fait effectivement partie des villes les plus cyclables de France elle est devancée par Strasbourg où la part modale du vélo atteint 8%. Et surtout Bordeaux se situe loin derrière les villes européennes où la pratique du vélo est plus développée.

Je crois qu'il faut sécuriser la pratique du vélo. On peut aller beaucoup plus loin et beaucoup plus vite. Ça suppose que la Communauté Urbaine mette en place avec vous, dans le cadre du contrat de co-développement si c'est possible, des investissements plus importants pour sécuriser les vélos, pour sécuriser les déplacements en vélo.

Voilà ce que je voulais vous dire, Monsieur le Maire. Nous regrettons que dans ce contrat de co-développement il n'y ait rien sur ce sujet. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la semaine dernière avec mon collègue Alain MOGA à votre demande nous avons tenu une réunion avec les commerçants de la place Nansouty. Pour répondre à M. RESPAUD je voudrais vous dire leur joie de savoir que la Ville de Bordeaux avait demandé une étude quant à la réalisation d'un parking souterrain. C'est une vraie difficulté dans le quartier Nansouty.

Je crois que vous avez pris la bonne décision. Nous avons expliqué ce que cela représentait en termes de coûts, en termes de travaux éventuellement puisque nous n'avons pas aujourd'hui d'éléments déterminants. Les choses ont été parfaitement bien accueillies.

Par rapport aux contraintes qu'évoque M. RESPAUD, oui, peut-être qu'il y a des contraintes, mais si nous nous étions arrêtés à certaines contraintes techniques probablement que bien des aménagements bordelais n'auraient pas été réalisés. Il est je crois de notre devoir d'anticiper et d'essayer de favoriser le stationnement dans ce quartier très résidentiel.

Une autre précision. Bien évidemment c'est une étude préalable à la réhabilitation de la place. Il ne s'agit pas de remplacer la réhabilitation de la place par la réalisation d'un parking souterrain.

Et puisque, M. RESPAUD, vous êtes très attaché à la question du stationnement, eh bien moi je vous attends dans les actes, si j'ose dire. Dans le quartier Saint Genès nous avons aujourd'hui un débat sur le partage du parking des professeurs du collège Alain Fournier.

Nous avons eu un débat en conseil d'administration qui s'est révélé positif. Nous pourrions là donner 15 à 20 places supplémentaires en partageant ce parking qui est libre soir et week-end. A ce jour le Conseil Général s'est abstenu par la voix de son représentant au conseil d'administration.

Moi je vous attends dans les faits. Monsieur le Maire vient d'écrire au Conseil Général. Est-ce que oui ou non vous allez donner votre accord pour donner gratuitement 15 à 20 places de stationnement supplémentaires aux habitants ?

Je ne doute pas une minute que votre réponse sera favorable.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, cet avenant au contrat de co-développement nous pose trois questions.

La première porte sur la politique culturelle grands événements pour laquelle la prise de compétence pose à la fois la question du rôle de l'Etat et malheureusement sa propension au désengagement progressif, et le respect de l'autonomie communale dans ses choix.

La deuxième question porte sur le réaménagement de la place Nansouty. Oui à l'étude du document. Pourquoi étudier le réaménagement après seulement l'étude du parking souterrain ? C'est une vraie question selon nous.

Troisièmement : l'intégration dans le contrat de co-développement de la Maison du projet des Bassins à Flot pose la question de la garantie que cette Maison soit un véritable lieu d'échanges et n'ait pas comme mission première l'aide à la promotion immobilière de ce vaste projet.

L'argent public est considérable sur cette opération. Il est normal que cette Maison du projet joue un vrai rôle en lien avec les questions qui se posent autour de l'urbanisme et de l'usage divers et multi-fonctionnel des lieux. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme WALRYCK

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais répondre sur le vélo parce que ce que j'ai entendu est un peu sidérant.

D'abord, M. RESPAUD, vous faisiez référence à l'enquête ménage de 2008/2009. Nous étions en effet pour la Ville de Bordeaux à 6,5% pour la part modale du vélo dans les déplacements domicile / travail. Nous l'évaluons à 10 à 11% aujourd'hui. En 2008, nous avions dans certains quartiers de Bordeaux une part modale du vélo qui était déjà de 9%.

Je vous rappelle que Monsieur le Maire a signé – je vois que vous n'écoutez pas, c'est dommage – la charte de Bruxelles en mai 2009 qui nous engage sur une part modale du vélo de 15% à l'horizon 2020.

Par ailleurs nous travaillons beaucoup avec les associations Vélo Cité et Vélo Phonie et leurs adhérents. On voit bien que la pratique du vélo à Bordeaux s'est vraiment multipliée. Nous avons eu plus de 80.000 contrats de prêts de vélo gratuits à la Maison du Vélo dont je vous rappelle que nous allons fêter le dixième anniversaire au mois de juin.

Enfin le stationnement vélo fait partie de nos préoccupations. Nous arrivons à 12.000 places de stationnement vélo à fin 2012, c'est-à-dire à un objectif dépassé par rapport à nos prévisions et à nos objectifs dans l'Agenda 21.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais d'abord me réjouir de la convergence totale d'objectif entre M. RESPAUD et moi. Comme vous je pense qu'effectivement nous devons tout faire pour qu'en 2014 le Maire de Bordeaux soit également Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Après il appartiendra aux Bordelais, naturellement, de choisir le titulaire du poste.

Deuxième point. Je voudrais vous rassurer, M. RESPAUD, sur la bonne coopération à l'intérieur de l'agglomération dans le domaine de la culture. La Communauté Urbaine intervient dans les limites de la délégation que nous lui avons consentie, mais par ailleurs il y a de très nombreuses opérations de coopération entre les communes. Je voudrais en citer une seule. Mme Filippetti ne pourra pas malheureusement le faire elle-même et je lui souhaite un prompt rétablissement, mais demain nous devons signer la création de la SMAC, la Scène des Musiques Actuelles, sur l'agglomération qui associe la Rock School Barbey, le Rocher de Palmer de Cenon, le Krakatoa de Mérignac et la salle de Talence, et donc nous avons dans ce domaine une excellente collaboration.

Vous voyez que rien ne s'oppose à ce que notre politique culturelle se développe avec les communes voisines.

J'en profite d'ailleurs pour féliciter Sarah BROMBERG de l'initiative qu'elle a prise en créant le Tremplin inter-quartier. Il y avait samedi soir à la Rock School Barbey grande foule. A 2 heures du matin les lauréats étaient très heureux des prix que nous leur avons remis.

Enfin sur le vélo, là je n'épiloguerai pas. Entre le « vélo Respaud » fabriqué en Allemagne et le « vélo Stark » fabriqué en France, chacun choisira. Mais surtout expliquer que Bordeaux n'a pas fait de grands progrès en matière de vélo c'est tellement en décalage total avec la réalité que cela ne vaut même pas la peine d'argumenter.

Je n'ai jamais dit que la part modale du vélo était de 10% dans l'ensemble de la ville. J'ai simplement ciblé le centre de l'agglomération. Nous avons des progrès à faire bien entendu, mais nous allons les faire.

Je mets aux voix ce projet d'avenant qui, je le répète, n'est pas marginal mais ne remet pas en cause fondamentalement notre contrat de co-développement.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Commune de Bordeaux Communauté urbaine de Bordeaux

2012-2014
Contrat de co-développement

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr

Communauté urbaine de Bordeaux
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 84 84
Fax 05 56 96 19 40
www.lacub.fr



Préambule

Le conseil communautaire et le conseil municipal ont respectivement validé le contrat de co-développement, le 20 janvier 2012 et le .

Des ajustements ont fait l'objet d'une information en comité stratégique de la conduite du changement.

Il s'agit d'intégrer ces ajustements au contrat 2012-2014.

C'est l'objet du présent avenant.

Entre :

La Communauté urbaine de Bordeaux, représentée par Monsieur Vincent FELTESSE, son Président, dûment habilité par délibérations n°2012/0593 du Conseil de Communauté du 28 septembre 2012 et n°2013/.....du conseil de Communauté du 1^{er} mars 2013.

Et

La commune de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPÉ son Maire, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal n°2013/..... en date du 25 février 2013.

ARTICLE 1 : Modification de l'article 6 intitulé « la déclinaison opérationnelle 2012/2014 »

L'article 6 du contrat est modifié comme suit.

Suite aux décisions prises en comité stratégique de la conduite du changement du 14 septembre 2012 et du 25 janvier 2013 et conformément aux délibérations communautaires du 28 septembre 2012 et du 1^{er} mars 2013, des adaptations au contrat ont été apportées :

La fiche action n°32 « PAE Bassins à flot-quai du vin » est modifiée afin d'intégrer les modifications suivantes portant sur :

- l'intégration de l'accompagnement de la Cub sur 3 manifestations supplémentaires en plus des 5 initialement définis dans la fiche n° 93 intitulée « Grands évènements métropolitains » ;
- le soutien de la Cub à la maison du projet urbain bassins à flot : création d'une fiche action.

La fiche action n°96 « ECOCITE : bornes de recharges électriques » est modifiée : la prise en charge de l'expérimentation des bornes électriques est faite par la ville.

La fiche action n°40 « Brazza : étude pré-opérationnelle et étude de la trame viaire » est modifiée pour intégrer le soutien financier de la Cub à la mission architecte conseil sous maîtrise d'ouvrage Ville.

Les fiches action « plan de mise en accessibilité » et « Rue de Pessac et Costedoat » sont créées et les fiches action n°143 « Cours Saint-Louis » et n°145 « Cours de la Martinique » sont abandonnées.

Enfin la fiche action « place de Nansouty » est modifiée.

Les autres actions inscrites à l'article 6 sont inchangées.

Suite à ces modifications, voici le nouveau classement des fiches action par domaines d'intervention identifiés basés notamment sur l'EHDN. (Emploi, Habitat, Déplacement, Nature) du projet métropolitain.

Emploi/Economie

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0011 | Pépinière d'entreprises Aubiers |
| 0031 | Bassins à flot : CCTV |
| 0032 | Avenant n°1-PAE Bassins à flot : Quai du Vin |
| 0053 | Pépinière d'entreprises Niel |
| 0079 | Clauses d'insertion - Bordeaux |
| 0080 | Développement de l'emploi |
| 0081 | Plateforme de l'initiative |
| 0082 | Opération urbaine collective |
| 0083 | Soutien à l'économie numérique et créative |
| 0087 | Marketing territorial |
| 0088 | Préparation Congrès mondial ITS 2015(Intelligent Transport Systems) |
| 0091 | Parc des expositions |

Mixité sociale, logement

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0004 | Cité Claveau |
| 0005 | Aubiers-Cracovie : étude préopérationnelle |
| 0017 | Grand-Parc : étude pré-opérationnelle |
| 0018 | Grand-Parc : espace central Place de l'Europe |
| 0054 | Bastide : programme immobilier Quai de Queyries |
| 0055 | Benauges : Renovation urbaine |
| 0056 | Benauges : terrain au carrefour des bvd Entre Deux Mers et Joliot Curie |
| 0068 | Bordeaux [re]centres (PNRQAD) |
| 0069 | Bordeaux [re]centres - Avenant |
| 0073 | OPAH RU |
| 0074 | Offre hôtelière à vocation sociale (hors OPAH RU) |
| 0075 | Programme d'Intérêt Général (PIG) |
| 0076 | MOUS squat |
| 0077 | Réhabilitation des RPA |
| 0078 | Aire d'accueil des gens du voyage |
| 0085 | Plan Campus : Léo Saignat |

Développement urbain

| Numéro | Titre |
|--------|--|
| 0001 | Secteur Nord : Etude d'aménagement |
| 0002 | Secteur Nord : Stratégie foncière secteur Daney |
| 0003 | Opérations 50 000 logements autour des axes de transports collectifs |
| 0010 | Aubiers-Cracovie : valorisation des emprises TC |

| | |
|-------------------------------------|--|
| 0016 | Place Ravezies |
| 0019 | Grenouillère |
| 0020 | Ilot Dupaty : voie nouvelle permettant l'ubanisation de l'îlot |
| 0021 | Bassins à flot : étude de reconfiguration des bâtiments des services communaux et communautaires |
| 0023 | PAE Bassins à flot : Groupe scolaire 1 (Chartrons) |
| 0024 | PAE Bassins à flot : Groupe scolaire 2 (Bacalan) |
| 0027 | PAE Bassins à flot : plaque portuaire |
| 0028 | Bassins à flot : réseau de chaleur |
| 0029 | PAE Bassins à flot : réseaux électriques |
| 0030 | Bassins à flot : terrain de la fourrière |
| 0038 | Plaine Rive Droite : schéma de développement |
| 0040 | Avenant n°1-Brazza : étude pré-opérationnelle et étude de la trame viaire |
| 0041 | Brazza-Mayaudon : foncier RFF |
| 0044 | ZAC Bastide Niel : mise en place de la procédure |
| 0045 | ZAC Bastide Niel : projets pilotes |
| 0046 | ZAC Bastide Niel : premiers secteurs d'intervention |
| 0047 | ZAC Bastide Niel : Acquisitions foncières |
| 0048 | ZAC Bastide Niel : desserte énergétique |
| 0060 | Deschamps - SDIS |
| 0064 | OIN : Etudes et premiers aménagements |
| 0066 | PAE Armagnac : jardin traversant et achèvement du PAE |
| 0070 | Espace Saint Michel |
| 0071 | Place André Meunier de façade à façade |
| 0072 | PSMV : mise à disposition des connaissances Ville |
| 0084 | Plan Campus : Site de Carreire |
| 0092 | Nouveau stade : construction |
| 0095 | ECOCITE : Etude stationnements mutualisés |
| 0096 | Avenant n°1-ECOCITE : bornes de recharges électriques |
| 0101 | Ecole Maternelle Lac III |
| 0102 | Ecole Stendhal |
| 0103 | Groupe scolaire Lac II |
| 0104 | Groupe scolaire Jean Monnet |
| 0105 | Autres écoles communautaires |
| 0129 | Secteur Marie Brizard |
| 0149 | ZAC Hôpital des enfants |
| 0150 | ZAC Ravesies |
| 0153 | Avenant n°1-Bassins à flot-maison du projet |
| Déplacement de niveau communautaire | |

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0008 | Aubiers-Cracovie : Pôle intermodal Aubiers-Cracovie et liaison TC Latule-Cracovie |
| 0014 | Réalisation du giratoire Aliénor / Nontraste |
| 0033 | Bassins à flot : ponton sur la Garonne |
| 0034 | Boulevard Alienor entre Nontraste et Latule |

| | |
|------|--|
| 0035 | Place Latule |
| 0036 | Rue Lucien Faure |
| 0037 | Pont Bacalan-Bastide : réalisation d'une liaison transports en commun avec la Plaine Rive Droite |
| 0057 | Benauges : boulevard Joliot-Curie |
| 0062 | Pont Jean-Jacques Bosc |
| 0063 | Etude de déplacements secteur Sud de l'agglomération |
| 0065 | Etude Gare et Connexions sur le projet AVP Gare St Jean |
| 0109 | SDODM : Etude de faisabilité de la desserte en TCSP |
| 0110 | Mise à jour du réseau hiérarchisé de voirie |
| 0121 | Extension de la ligne B Nord du Tramway Bordeaux/Claveau |
| 0123 | Extension Ligne C Nord Bordeaux / Parc des expositions |
| 0124 | Travaux complémentaires à l'extension du tram C |
| 0125 | Tram-train du Médoc |
| 0126 | Création de la ligne D du tramway |
| 0127 | Restructuration du plan de circulation VL et bus lié au tram D pendant et après les travaux |
| 0128 | Création de parcs de stationnement ligne D |
| 0130 | Labellisation Liane+ de la Liane 1 |
| 0131 | Labellisation Liane+ de la Liane 2 |
| 0132 | Labellisation Liane+ de la Liane 8 |
| 0133 | Labellisation Corol+ de la Corol 35 |
| 0134 | Vitesse commerciale TBC |
| 0136 | Route de Toulouse (site propre) entre la rue Pannetier et les boulevards |
| 0137 | Cours Galliéni jusqu'à la rue du 14 juillet |

Déplacement intercommunal

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0015 | Avenue des Quarante Journaux |
| 0043 | Mayaudon : étude du parc relais Thiers Galin et maîtrise du foncier |
| 0050 | Bastide Niel et Brazza : quais de Queyries et de Brazza |
| 0058 | Benauges : passage inférieur |
| 0059 | Deschamps / passage inférieur Trégey |
| 0061 | Etude de modélisation des déplacements ZAC Garonne-Eiffel |
| 0086 | Plan Campus : plan de mobilité |
| 0094 | ECOCITE : Etude logistique urbaine |
| 0115 | Place Tourny |
| 0116 | Cours Verdun et Clemenceau |
| 0117 | Cours d'Albret |
| 0118 | Place Gambetta |
| 0119 | Pôle d'échange Stalingrad : refecton du revêtement |
| 0120 | Pôle d'échange des Quinconces : refecton du revêtement |
| 0135 | Nouveau stade : acces |
| 0139 | Rue de la Benauges |
| 0140 | Rue Louis Barthou (section allée Ganda - rue de la Cape) |

| | |
|------|--|
| 0141 | Aménagement rue Barthou - tranche finale |
| 0142 | Liaison Canolle Béchade - Léo Saignat |
| 0143 | Avenant n°1-Cours Saint-Louis (FA abandonnée, délibérat° du 1er mars 2013) |
| 0144 | Cours Balguerie Stuttenberg |
| 0145 | Avenant n°1-Cours de la Martinique, (FA abandonnée, délibérat° du 1er mars 2013) |
| 0146 | Place Mondésir |

Déplacement de proximité

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0006 | Aubiers : requalification et prolongement du cours |
| 0007 | Aubiers : accès résidence du Lac/rue des Genêts |
| 0009 | Aubiers Cracovie : étude des voiries principales |
| 0025 | PAE Bassins à flot : coeur d'îlots et sentes |
| 0026 | PAE Bassins à flot : voies nouvelles |
| 0111 | Schéma des déplacements - Bordeaux |
| 0112 | Mise en oeuvre de la politique vélo |
| 0113 | Déplacements deux-roues |
| 0114 | Soutien à l'écomobilité |
| 0122 | Carrefour rue du Docteur Schinazi |
| 0138 | Barrière Saint Médard |
| 0147 | Avenant n°1-Place Nansouty |
| 0148 | Cours de l'Yser (Lafontaine - Capucins) |
| 0151 | Avenant n°1-Rues de Pessac et Costedoat |
| 0152 | Avenant n°1-Plan de mise en accessibilité pour un ou deux quartiers à définir |

Espaces naturels, biodiversité

| Numéro | Titre |
|--------|--|
| 0012 | ZAC Ginko : Jardin promenade |
| 0013 | Extension du jardin promenade de la ZAC Ginko |
| 0106 | Parc intercommunal des Jalles / Bois de Bordeaux |
| 0107 | Parc aux Angéliques |
| 0108 | Jardins partagés |

Politique de l'Eau

| Numéro | Titre |
|--------|---|
| 0022 | PAE Bassins à flot : réalisation de l'étude hydraulique |
| 0039 | Plaine Rive droite : Risque inondation |
| 0042 | Assainissement Bastide Brazza |
| 0067 | Assainissement : renforcement de la liaison Bordeaux Sud- Clos de Hilde |

Traitements déchets ménagers

| Numéro | Titre |
|--------|--|
| 0049 | ZAC Bastide Niel : étude de collecte pneumatique des déchets ménagers (hors verre) |
| 0097 | Centres de recyclage et Eco points |
| 0098 | Collecte des déchets : actions |
| 0099 | Propreté : mise en service d'une ressourcerie |

Culture

| Numéro | Titre |
|--------|--|
| 0051 | ZAC Bastide Niel : Archives municipales |
| 0052 | ZAC Bastide Niel : projet culturel |
| 0093 | Avenant n°1-Grands évènements métropolitains |

Coopération technique et développement durable

| Numéro | Titre |
|--------|---------------------------------------|
| 0089 | Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine |
| 0090 | EUROCITIES |
| 0100 | Propreté : récupération eaux usées |

Pour la Communauté urbaine de Bordeaux,

Le Président,

Vincent FELTESSE

Pour la commune de Bordeaux,

Le Maire,

Alain JUPPÉ

Liste des annexes à l'avenant :

Annexes 1 et 2 modifiées :

- tableau récapitulatif des fiches actions
- Les fiches actions modifiées ou créées

ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des actions

| Numéro | Titre |
|--------|--|
| 0001 | Secteur Nord : Etude d'aménagement |
| 0002 | Secteur Nord : Stratégie foncière secteur Daney |
| 0003 | Opérations 50 000 logements autour des axes de transports collectifs |
| 0004 | Cité Claveau |
| 0005 | Aubiers-Cracovie : étude préopérationnelle |
| 0006 | Aubiers : requalification et prolongement du cours |
| 0007 | Aubiers : accès résidence du Lac/rue des Genêts |
| 0008 | Aubiers-Cracovie : Pôle intermodal Aubiers-Cracovie et liaison TC Latule-Cracovie |
| 0009 | Aubiers Cracovie : étude des voiries principales |
| 0010 | Aubiers-Cracovie : valorisation des emprises TC |
| 0011 | Pépinière d'entreprises Aubiers |
| 0012 | ZAC Ginko : Jardin promenade |
| 0013 | Extension du jardin promenade de la ZAC Ginko |
| 0014 | Réalisation du giratoire Aliénor / Nontraste |
| 0015 | Avenue des Quarante Journaux |
| 0016 | Place Ravezies |
| 0017 | Grand-Parc : étude pré-opérationnelle |
| 0018 | Grand-Parc : espace central Place de l'Europe |
| 0019 | Grenouillère |
| 0020 | Ilot Dupaty : voie nouvelle permettant l'ubianisation de l'îlot |
| 0021 | Bassins à flot : étude de reconfiguration des bâtiments des services communaux et communautaires |
| 0022 | PAE Bassins à flot : réalisation de l'étude hydraulique |
| 0023 | PAE Bassins à flot : Groupe scolaire 1 (Chartrons) |
| 0024 | PAE Bassins à flot : Groupe scolaire 2 (Bacalan) |
| 0025 | PAE Bassins à flot : coeur d'îlots et sentes |
| 0026 | PAE Bassins à flot : voies nouvelles |
| 0027 | PAE Bassins à flot : plaque portuaire |
| 0028 | Bassins à flot : réseau de chaleur |
| 0029 | PAE Bassins à flot : réseaux électriques |
| 0030 | Bassins à flot : terrain de la fourrière |
| 0031 | Bassins à flot : CCTV |
| 0032 | Avenant n°1-PAE Bassins à flot : Quai du Vin |
| 0033 | Bassins à flot : ponton sur la Garonne |
| 0034 | Boulevard Alienor entre Nontraste et Latule |
| 0035 | Place Latule |

- 0036 Rue Lucien Faure
- 0037 Pont Bacalan-Bastide : réalisation d'une liaison transports en commun avec la Plaine Rive Droite
- 0038 Plaine Rive Droite : schéma de développement
- 0039 Plaine Rive droite : Risque inondation
- 0040 Avenant n°1-Brazza : étude pré-opérationnelle et étude de la trame viaire
- 0041 Brazza-Mayaudon : foncier RFF
- 0042 Assainissement Bastide Brazza
- 0043 Mayaudon : étude du parc relais Thiers Galin et maîtrise du foncier
- 0044 ZAC Bastide Niel : mise en place de la procédure
- 0045 ZAC Bastide Niel : projets pilotes
- 0046 ZAC Bastide Niel : premiers secteurs d'intervention
- 0047 ZAC Bastide Niel : Acquisitions foncières
- 0048 ZAC Bastide Niel : desserte énergétique
- 0049 ZAC Bastide Niel : étude de collecte pneumatique des déchets ménagers (hors verre)
- 0050 Bastide Niel et Brazza : quais de Queyries et de Brazza
- 0051 ZAC Bastide Niel : Archives municipales
- 0052 ZAC Bastide Niel : projet culturel
- 0053 Pépinière d'entreprises Niel
- 0054 Bastide : programme immobilier Quai de Queyries
- 0055 Benauge : Renovation urbaine
- 0056 Benauge : terrain au carrefour des bvd Entre Deux Mers et Joliot Curie
- 0057 Benauge : boulevard Joliot-Curie
- 0058 Benauge : passage inférieur
- 0059 Deschamps / passage inférieur Trégey
- 0060 Deschamps - SDIS
- 0061 Etude de modélisation des déplacements ZAC Garonne-Eiffel
- 0062 Pont Jean-Jacques Bosc
- 0063 Etude de déplacements secteur Sud de l'agglomération
- 0064 OIN : Etudes et premiers aménagements
- 0065 Etude Gare et Connexions sur le projet AVP Gare St Jean
- 0066 PAE Armagnac : jardin traversant et achèvement du PAE
- 0067 Assainissement : renforcement de la liaison Bordeaux Sud- Clos de Hilde
- 0068 Bordeaux [re]centres (PNRQAD)
- 0069 Bordeaux [re]centres - Avenant
- 0070 Espace Saint Michel
- 0071 Place André Meunier de façade à façade
- 0072 PSMV : mise à disposition des connaissances Ville
- 0073 OPAH RU
- 0074 Offre hôtelière à vocation sociale (hors OPAH RU)

| | |
|------|---|
| 0075 | Programme d'Intérêt Général (PIG) |
| 0076 | MOUS squat |
| 0077 | Réhabilitation des RPA |
| 0078 | Aire d'accueil des gens du voyage |
| 0079 | Clauses d'insertion - Bordeaux |
| 0080 | Développement de l'emploi |
| 0081 | Plateforme de l'initiative |
| 0082 | Opération urbaine collective |
| 0083 | Soutien à l'économie numérique et créative |
| 0084 | Plan Campus : Site de Carreire |
| 0085 | Plan Campus : Léo Saignat |
| 0086 | Plan Campus : plan de mobilité |
| 0087 | Marketing territorial |
| 0088 | Préparation Congrès mondial ITS 2015(Intelligent Transport Systems) |
| 0089 | Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine |
| 0090 | EUROCITIES |
| 0091 | Parc des expositions |
| 0092 | Nouveau stade : construction |
| 0093 | Avenant n°1-Grands évènements métropolitains |
| 0094 | ECOCITE : Etude logistique urbaine |
| 0095 | ECOCITE : Etude stationnements mutualisés |
| 0096 | Avenant n°1-ECOCITE : bornes de recharges électriques |
| 0097 | Centres de recyclage et Eco points |
| 0098 | Collecte des déchets : actions |
| 0099 | Propreté : mise en service d'une ressourcerie |
| 0100 | Propreté : récupération eaux usées |
| 0101 | Ecole Maternelle Lac III |
| 0102 | Ecole Stendhal |
| 0103 | Groupe scolaire Lac II |
| 0104 | Groupe scolaire Jean Monnet |
| 0105 | Autres écoles communautaires |
| 0106 | Parc intercommunal des Jalles / Bois de Bordeaux |
| 0107 | Parc aux Angéliques |
| 0108 | Jardins partagés |
| 0109 | SDODM : Etude de faisabilité de la desserte en TCSP |
| 0110 | Mise à jour du réseau hiérarchisé de voirie |
| 0111 | Schéma des déplacements - Bordeaux |
| 0112 | Mise en oeuvre de la politique vélo |
| 0113 | Déplacements deux-roues |
| 0114 | Soutien à l'écomobilité |
| 0115 | Place Tourny |

- 0116 Cours Verdun et Clemenceau
- 0117 Cours d'Albret
- 0118 Place Gambetta
- 0119 Pôle d'échange Stalingrad : refection du revêtement
- 0120 Pole d'échange des Quinconces : réfection du revêtement
- 0121 Extension de la ligne B Nord du Tramway Bordeaux/Claveau
- 0122 Carrefour rue du Docteur Schinazi
- 0123 Extension Ligne C Nord Bordeaux / Parc des expositions
- 0124 Travaux complémentaires à l'extension du tram C
- 0125 Tram-train du Médoc
- 0126 Création de la ligne D du tramway
- 0127 Restructuration du plan de circulation VL et bus lié au tram D pendant et après les travaux
- 0128 Création de parcs de stationnement ligne D
- 0129 Secteur Marie Brizard
- 0130 Labellisation Liane+ de la Liane 1
- 0131 Labellisation Liane+ de la Liane 2
- 0132 Labellisation Liane+ de la Liane 8
- 0133 Labellisation Corol+ de la Corol 35
- 0134 Vitesse commerciale TBC
- 0135 Nouveau stade : acces
- 0136 Route de Toulouse (site propre) entre la rue Pannetier et les boulevards
- 0137 Cours Galliéni jusqu'à la rue du 14 juillet
- 0138 Barrière Saint Médard
- 0139 Rue de la Benauge
- 0140 Rue Louis Barthou (section allée Ganda - rue de la Cape)
- 0141 Aménagement rue Barthou - tranche finale
- 0142 Liaison Canolle Béchade - Léo Saignat
- 0143 Avenant n°1-Cours Saint-Louis (FA abandonnée, délibérat° du 1er mars 2013)
- 0144 Cours Balguerie Stuttenberg
- 0145 Avenant n°1-Cours de la Martinique, (FA abandonnée, délibérat° du 1er mars 2013)
- 0146 Place Mondésir
- 0147 Avenant n°1-Place Nansouty
- 0148 Cours de l'Yser (Lafontaine - Capucins)
- 0149 ZAC Hôpital des enfants
- 0150 ZAC Ravesies
- 0151 Avenant n°1-Rues de Pessac et Costedoat
- 0152 Avenant n°1-Plan de mise en accessibilité pour un ou deux quartiers à définir
- 0153 Avenant n°1-Bassins à flot-maison du projet

ANNEXE 2

Fiches actions modifiées ou créées

BORDEAUX

N° de l'action 0032

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-PAE Bassins à flot : Quai du Vin

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Ouvrages

Aménagement CUB du Quai du Vin: la Cub s'engage à réaliser l'étude préliminaire, l'avant-projet et à prendre la CDF selon un planning à caler avec l'état d'avancement du projet du centre international du vin et du projet d'aménagement de l'îlot fourrière.

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Réaliser les études avant projet
- 3- Prendre la confirmation de décision de faire (Jalon GSP)

La commune s'engage sur :

- Valider l'étude

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | 1 200 000,00 EUR |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | - |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | Non |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Communauté Urbaine de Bordeaux |
| | Service en charge de l'action | TK00 DIRECTION TERRITORIALE BORDEAUX |
| | Chef de projet | DUMOULIN EMELINE |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | |
| | Autre(s) service(s) | |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Emploi/Economie | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| 1- Décision d'étudier (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Etude préalable | | | | | | | | | |
| 2- Décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Etude(s) Préliminaire(s) | | | | X | | | | | |
| Avant projet | | | | | X | | | | |
| 3- Confirmation de la décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | X | | | |
| Consultations | | | | | | | | | |
| Préalables | | | | | | | | | |
| Travaux | | | | | | | | | |
| Clôture de l'opération Mise en exploitation | | | | | | | | | |
| Montant de la recette | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de la dépense | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

BORDEAUX

N° de l'action 0093

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-Grands évènements métropolitains

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Soutien communautaire

Dans le cadre du Règlement d'intervention de la CUB sur les manifestations d'agglomération, la CUB s'engage à accompagner la programmation de 8 événements métropolitains soutenus ou réalisés par la Ville de Bordeaux : Evento, Escale du livre et Fête du vin en tant que grands événements métropolitains, ainsi que Chahuts, Novart, le festival international du film indépendant, les grandes traversées et le festival nomades en tant qu'évènements métropolitains. Le montant de chacun des 8 soutiens sera fonction du RI.

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements communautaires en vigueur

La commune s'engage sur :

- Apporter un soutien financier

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | | | |
|------------------------------|--|------------------------------|---|----|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | | | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | - | | |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | - | | |
| | Financement PPI | Non | | |
| | Autre(s) financement(s) | N/A | | |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A | | |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | | | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | | | |
| | Service en charge de l'action | MISSION URBANITÉ ET CULTURES | | |
| | Chef de projet | COCONNIER RICHARD | | |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | | | |
| | Autre(s) service(s) | | | |
| | Politique Contractuelle | | | |
| Domaine d'Intervention | Culture | | | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Priorité 1 | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 | 42 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| Déroulement de l'action | X | X | X | X | X | X | | | |
| Validation de la demande de subvention | | | | | | | | | |
| Coût global du projet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de l'aide attribuée | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

BORDEAUX

N° de l'action 0096

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-ECOCITE : bornes de recharges électriques

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Études

Etude de déploiement de bornes de recharge électrique sur le secteur des Bassins à flot et mise en oeuvre d'une expérimentation mise en oeuvre par la ville.

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Réaliser l'étude

La commune s'engage sur :

- Accompagner financièrement le programme

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | 625 000,00 EUR |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | 625 000,00 EUR |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | Non |
| | Partenariat(s) financier(s) | |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Commune |
| | Service en charge de l'action | KB00 DIRECTION STRATÉGIE ET ÉTUDES DE DÉPLACEMENTS |
| | Chef de projet | DIZIAIN DIANA |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | |
| | Autre(s) service(s) | KB00 DIRECTION STRATÉGIE ET ÉTUDES DE DÉPLACEMENTS |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Développement urbain | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| 1- Décision d'étudier (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Définition du besoin | | | | | | | | | |
| Etude pré opérationnelle | X | X | | | | | | | |
| 2- Décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Formuler une consultation | | | | | | | | | |
| Consultations | | | | | | | | | |
| Préalables | | | | | | | | | |
| Réalisation de la prestation | | | X | X | X | | | | |
| Montant de la recette | - | 40 000,00 | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de la dépense | - | 100 000,00 | - | - | - | - | - | - | - |

BORDEAUX

N° de l'action 0147

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-Place Nansouty

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Ouvrages

Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un stationnement payant souterrain sur la place Nansouty et d'une étude de programmation de la place.

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Réaliser l'étude préliminaire

La commune s'engage sur :

- Valider l'étude

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | - |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | - |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | N/A |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Communauté Urbaine de Bordeaux |
| | Service en charge de l'action | TK00 DIRECTION TERRITORIALE BORDEAUX |
| | Chef de projet | FREYNET FRANCOIS |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | |
| | Autre(s) service(s) | KC00 DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Déplacement de proximité | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Priorité 1 |
| | | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| 1- Décision d'étudier (Jalon GSP) | | X | | | | | | | |
| Etude préalable | | X | X | X | X | X | | | |
| 2- Décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Etude(s) Préliminaire(s) | | | | | | | | | |
| Avant projet | | | | | | | | | |
| 3- Confirmation de la décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Consultations | | | | | | | | | |
| Préalables | | | | | | | | | |
| Travaux | | | | | | | | | |
| Clôture de l'opération Mise en exploitation | | | | | | | | | |
| Montant de la dépense | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de la recette | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

BORDEAUX

N° de l'action 0151

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-rues de Pessac et Costedoat

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Ouvrages

Réalisation d'une étude programme et d'une étude préliminaire sur l'axe rue de Pessac et rue Costedoat.

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Réaliser l'étude préliminaire

La commune s'engage sur :

- Valider l'étude

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | - |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | - |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | Non |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Communauté Urbaine de Bordeaux |
| | Service en charge de l'action | TK00 DIRECTION TERRITORIALE BORDEAUX |
| | Chef de projet | FREYNET FRANCOIS |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | |
| | Autre(s) service(s) | |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Déplacement de proximité | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| 1- Décision d'étudier (Jalon GSP) | | | X | | | | | | |
| Etude préalable | | | | X | | | | | |
| 2- Décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Etude(s) Préliminaire(s) | | | | | X | X | | | |
| Avant projet | | | | | | | | | |
| 3- Confirmation de la décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Consultations | | | | | | | | | |
| Préalables | | | | | | | | | |
| Travaux | | | | | | | | | |
| Clôture de l'opération Mise en exploitation | | | | | | | | | |
| Montant de la recette | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de la dépense | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

BORDEAUX

N° de l'action 0152

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-Plan de mise en accessibilité pour un ou deux quartiers (à définir)

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Études

Réalisation d'un plan de mise en accessibilité pour un ou deux quartiers

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

- Réaliser l'étude

La commune s'engage sur :

- Valider l'étude

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | - |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | - |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | Non |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Communauté Urbaine de Bordeaux |
| | Service en charge de l'action | TG00 DIRECTION DE LA VOIRIE |
| | Chef de projet | GUICHARD SEBASTIEN |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | |
| | Autre(s) service(s) | TK00 DIRECTION TERRITORIALE BORDEAUX |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Déplacement de proximité | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| 1- Décision d'étudier (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Définition du besoin | | | | | | | | | |
| Etude pré opérationnelle | | | | | | | | | |
| 2- Décision de faire (Jalon GSP) | | | | | | | | | |
| Formuler une consultation | | | | | | | | | |
| Consultations | | | | | | | | | |
| Préalables | | | | | | | | | |
| Réalisation de la prestation | | | | | X | X | | | |
| Montant de la recette | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Montant de la dépense | - | - | - | - | - | - | - | - | - |



Communauté urbaine de Bordeaux
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 99 84 84
Fax 05 56 96 19 40

www.lacub.fr

BORDEAUX

N° de l'action 0153

Référent Territorial

FREYNET François

Titre Avenant n°1-Bassins à flot-maison du projet

DESCRIPTIF DE L'ACTION - Soutien communautaire

Dans le cadre du projet urbain des Bassins à flot, il s'agit d'aménager et d'animer une Maison du projet en partenariat avec la Ville et le Port de Bordeaux. Cette maison du projet a pour vocation de renseigner le grand public sur le projet et sur les évolutions du quartier. Une convention tripartite fixe les modalités de portage et de montage de l'opération (CC du 26 octobre 2012).

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage sur :

La commune s'engage sur :

VOLET 1 - CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE DE L'ACTION

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Délais | État d'avancement - dernier jalon franchi | Confirmation décision de faire |
| Caractéristiques financières | Évaluation totale de l'action | 1 033 200,00 EUR |
| | Estimation de la participation CUB sur la durée du contrat | 283 000,00 EUR |
| | Financement PPI | Non |
| | Autre(s) financement(s) | Non |
| | Partenariat(s) financier(s) | N/A |
| Préalable(s) du projet | Préalable(s) | Signature de convention |
| Acteur(s) | Maîtrise d'ouvrage | Autres |
| | Service en charge de l'action | TK00 DIRECTION TERRITORIALE BORDEAUX |
| | Chef de projet | DUMOULIN EMELINE |
| Autre(s) | Autre(s) acteur(s) | VILLE Autres |
| | Autre(s) service(s) | |
| | Politique Contractuelle | |
| Domaine d'Intervention | Développement urbain | |
| Priorités de la commune | Ordre de priorité | Action dans le contrat de la génération 2009 / 2011 |

VOLET 2 - DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET JALONS

| Déroulement de l'action | 2012 | | 2013 | | 2014 | | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | Semestre 1 | Semestre 2 | | | |
| Déroulement de l'action | | X | X | X | X | X | | | |
| Validation de la demande de subvention | | | | | | | | | |
| Montant de l'aide attribuée | - | 211 000,00 | - | 36 000,00 | - | 36 000,00 | - | - | - |
| Coût global du projet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |